

Remise des dossiers **au plus tard : 31/03/2011**

Remise du Prix : **09/11/2011**

Note d'intention

Association active à Liège depuis 1779, la Société libre d'Émulation asbl, dans le but de répondre à son objet qui est de cultiver et d'encourager les lettres, les sciences et les arts, organise, par l'entremise de sa section des beaux-arts, un Prix biennal, doté de deux mille euros et assorti d'une exposition, à Liège, des œuvres du/ de la lauréat(e) et des finalistes, du 10 novembre au 17 décembre 2011.

Pour cet appel à candidatures du Prix de l'Émulation 2011 soutenant la jeune création plastique, un matériau de prédilection a été retenu : **le papier**. Il peut être artisanal, industriel, teinté, fabriqué dans nos régions ou provenant de contrées lointaines, léger ou présentant un grammage robuste, récupéré ou non, détourné de son usage habituel, porteur de messages ou totalement vierge. Aux artistes de choisir, qu'ils soient notamment peintres, graveurs, dessinateurs, photographes, sculpteurs, scénographes, ... qu'ils privilégient ou non les installations, préfèrent l'intimité de vitrines-tables ou plutôt l'approche frontale d'un accrochage aux cimaises. Ou bien encore tablent davantage sur une mise en espace.

Les œuvres se révéleront en osmose avec le lieu d'exposition, chargé d'histoire et d'atmosphère ou, au contraire, se voudront en confrontation, en questionnement, en contraste. Mais toutes, entières ou démontables, devront pouvoir y entrer par une ... simple porte !

Bien entendu, d'autres matériaux complémentaires peuvent intervenir dans la composition des œuvres, mais le papier doit en être l'élément prioritaire, et perceptible comme tel.

La Société libre d'Émulation asbl

Créée en 1779 avec l'approbation de François-Charles de Velbruck, la Société libre d'Émulation, constituée sur le modèle des académies, se voulait à la fois littéraire, scientifique et artistique, et était également chargée de la surveillance de la plupart des établissements scolaires fondés à Liège par ce Prince-Évêque. Les réunions se tenaient alors dans les locaux de *la Redoute*, quasiment à l'emplacement du grand bâtiment de l'Émulation, Place du 20-Août qui, après travaux d'aménagements importants, va abriter le Théâtre de la Place.

Le siège social de l'association est installé dans *la Maison Renaissance*, aile classée (début du XVII^e siècle) de l'ancien couvent des Sœurs de Hasque, nichée dans la courette Magnette.

Les activités de la SLE sont ouvertes à tout le monde. Ce sont principalement : des séances présentant différents sujets à l'intention prioritaire de publics estudiantins accompagnés de leurs professeurs (*Les Midis de l'Émulation*, les journées d'études scientifiques destinées aux futurs enseignants), l'organisation de manifestations architecturales, artistiques et musicales, de visites guidées d'expositions variées, de lieux insolites et d'installations ou institutions scientifiques, les réunions des cinq sections (architecture, beaux-arts, lettres, musiqueS, sciences & techniques), un bulletin bimestriel, l'accueil de visiteurs, de chercheurs et d'étudiants, notamment à la bibliothèque (e.a. poésie et bibliophilie contemporaines, histoire de l'Émulation, documentation sur d'autres sociétés savantes et académies).

L'Émulation est soutenue par la Ville de Liège via un contrat-programme ; elle est reconnue comme organisme d'éducation permanente par la Province de Liège.

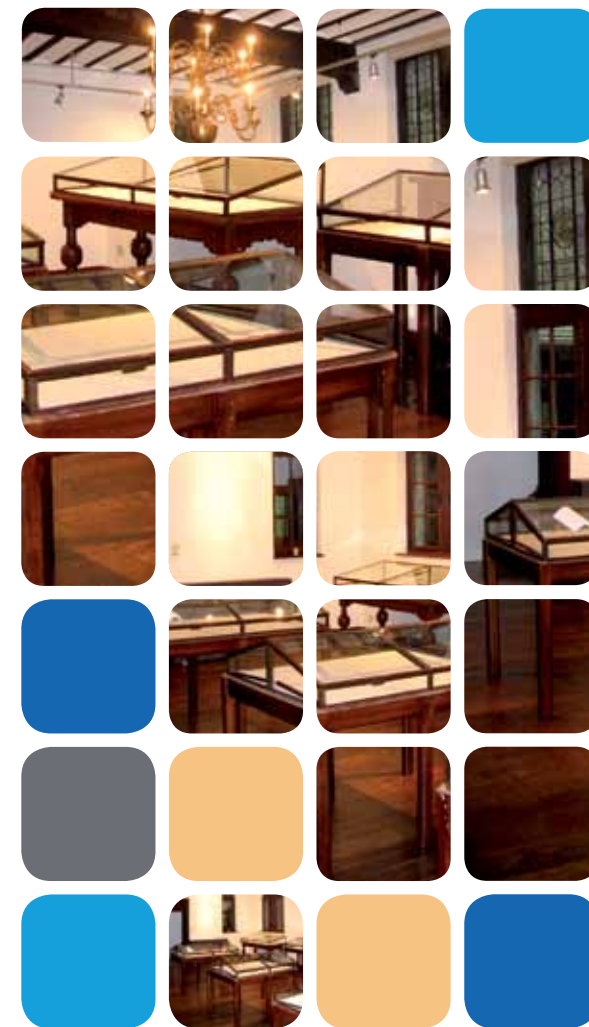
Pour tous détails sur nos activités culturelles, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone ou par mail :

soc.emulation@swing.be

ou encore à visiter notre site www.emulation-liege.be



Société libre d'Émulation asbl - Maison Renaissance
Rue Charles Magnette 9 à 4000 Liège, Belgique
Tél. : +32(0)4 223 60 19 - Fax. +32(0)4 223 62 05



Le **PRIX 2011** de l'

ÉMULATION

Soutien à la jeune création plastique

Avec l'aide de



Formulaire d'inscription au Prix de l'Émulation 2011

Je soussigné(e).....

né(e) le.....

domicilié(e) rue..... n°.....

à (code postal)..... ville.....

tél./gsm..... courriel.....

déclare, par la présente, m'inscrire au Prix de l'Émulation 2011 et en accepter sans réserve toutes les clauses de son règlement. Je m'engage, au cas où je serais sélectionné(e), à participer avec trois œuvres à l'exposition du Prix de l'Émulation 2011 qui aura lieu à *la Maison Renaissance* de l'Émulation du 10 novembre au 17 décembre 2011.

Fait à....., le.....

Lu et approuvé,
(signature)

Conditions d'inscription

Le (la) candidat(e) plasticien(ne) n'aura pas atteint l'âge de 40 ans en date du 31 décembre 2011. Il (elle) est domicilié(e) en Communauté française de Belgique.

Montant du prix

Un prix de **2.000 €** (deux mille euros) sera octroyé. Il ne pourra être scindé.

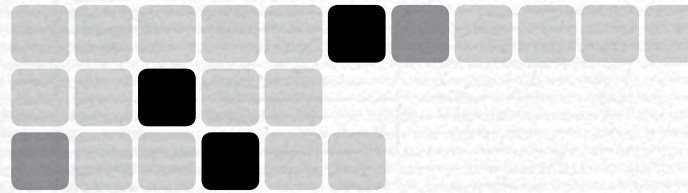
Conditions d'acceptation des œuvres présentées à la sélection

L'artiste utilisera le papier.

Les thèmes ou sujets de recherches sont laissés au libre choix des candidats. Les œuvres n'auront pas déjà été primées; elles seront compatibles avec le lieu d'exposition et libres de tous droits généralement quelconques, notamment d'auteur, dont pourrait se revendiquer un tiers.

Présentation du dossier

La participation au Prix de l'Émulation 2011 ne sera enregistrée que sur envoi du formulaire d'inscription (ci-dessus) accompagné d'un dossier contenant un CV, une copie de la carte d'identité, un descriptif précis et de bonnes photos de trois œuvres présentées



à la sélection, une information concise concernant les matériaux utilisés, les dimensions et le titre des œuvres. Le français sera la langue de présentation des dossiers. Il est demandé aux candidats d'être particulièrement attentifs à la qualité des documents imprimés qu'ils enverront. **Attention : les dossiers numériques ne seront pas acceptés.**

Le dossier, sous enveloppe fermée, devra être envoyé **pour le 31 mars 2011** au plus tard (date de la poste faisant foi) à *la Maison Renaissance* de l'Émulation, rue Charles Magnette, 9 à 4000 Liège.

Les dossiers des artistes retenus seront conservés à *la Maison Renaissance* de l'Émulation. Les artistes non sélectionnés pourront se mettre en contact avec Anne-Françoise Lemaire (coordination) ou Gauthier Simon (communication) pour récupérer leur dossier avant le 30 juin 2011.

Jury

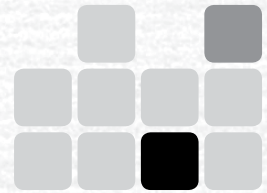
Le jury sera présidé par un membre de la section des beaux-arts de la Société libre d'Émulation asbl. Il comprendra en outre : un représentant du département de la Culture de la Ville de Liège ; un représentant du service de la Culture de la Province de Liège ; un critique d'art ; un représentant d'un centre d'art contemporain ou musée ; un galeriste.

Le jury délibérera, à huis clos, à la majorité simple des membres présents. En cas de partage des voix, celle du/ de la président(e) sera prépondérante. Ses décisions seront sans recours. Le jury pourra trancher sans appel tout différend qui surviendrait à propos du Prix. Le jury pourra décider de ne pas attribuer de Prix.

Sélection des artistes

Le jury délibérera **en deux temps** : une première sélection sera effectuée en mai 2011, sur examen des dossiers envoyés. Les candidat(e)s retenu(e)s en seront informé(e)s avant le 30 juin 2011 et devront déposer trois œuvres à *la Maison Renaissance* de l'Émulation, entre le 17 et le 31 octobre 2011 (du lundi au vendredi).

La désignation du/de la lauréat(e) sera effectuée à l'examen des **trois œuvres** présentées à *la Maison Renaissance* de l'Émulation. La remise du Prix se fera lors du vernissage de l'exposition, **le mercredi 9 novembre 2011 à 18 heures.**



Exposition

Les œuvres sélectionnées en finale seront exposées à *la Maison Renaissance* de l'Émulation du 10 novembre au 17 décembre 2011. Le dépôt et la reprise des œuvres seront assumés par les candidats. Aucun frais de transport ne sera pris en charge par la Société libre d'Émulation asbl. Sur base des valeurs d'assurance transmises par les candidats pour le 1^{er} octobre 2011, les œuvres seront assurées en tous risques exposition/clou à clou par la Société libre d'Émulation asbl du 17 octobre au 31 décembre 2011. Un système d'accrochage devra être prévu pour chaque œuvre. Si une pièce présente des particularités ou difficultés techniques, l'artiste en assumera le montage et démontage aux heures et endroit qui lui seront communiqués.

Propriété

Pour l'accomplissement de ses missions en matière d'information ou de promotion, la Société libre d'Émulation asbl obtient le droit non exclusif et gratuit de reproduire les œuvres du/ de la lauréat(e) et des finalistes, en concertation avec les artistes.

Informations complémentaires

Le présent règlement instituant le Prix de l'Émulation 2011 est accessible sur Internet à l'adresse suivante :

www.emulation-liege.be

Contacts : Anne-Françoise LEMAIRE (coordination) et Gauthier SIMON (communication) : tél. 04/ 223 60 19 ; fax : 04/ 223 62 05 ; soc.emulation@swing.be

Agenda

- Date ultime de remise des dossiers : **31 mars 2011.**
- Dépôt des trois œuvres des finalistes : **entre le 17 et le 31 octobre 2011.**
- Remise du Prix lors du vernissage de l'exposition : **mercredi 9 novembre 2011.**
- Exposition des œuvres du/de la lauréat(e) et des finalistes : **du 10 novembre au 17 décembre 2011.**